

PROCES-VERBAL de Réunion

O B J E T : Problèmes posés par la pêche à la drague des huitres  
sur les gisements du Golfe du Morbihan - Campagne 68/69

--O--

Le 26 Septembre se sont réunis en présence et sur convocation de l'Administrateur en Chef des Affaires Maritimes BATAILLE, Chef du Quartier de VANNES

MM. LE DORIOL Rémy, Président du Comité Local des Pêches  
GUILLEMETTE Marcel, Membre du Comité  
SURZUR Henri, Membre du Comité

dans le but, d'étudier les problèmes posés par l'organisation de la campagne 68/69 de la pêche d'huitres à la drague dans le Golfe du Morbihan.

Assistaient à la réunion :

MM. DOUGUET Syndic des Gens de Mer à SENE  
CADORET Garde Maritime à SARZEAU  
DUMESTE Gendarme Maritime

1°- Heures d'ouverture

Réduite sur demande, par décision du Chef de quartier - de 9 heures à 11 heures jusqu'au 1er Novembre. La diffusion a été assurée.

2°- Embarquement de passagers

-Tolérance maintenue pour les femmes d'inscrits embarqués

-Demandes particulières :

-Cas DORSO à SARZEAU - NON l'intéressé n'a qu'à se faire réinscrire

-Cas NOBLANC - NON

-Cas MARION - Pas d'autorisation en qualité de passager- Le droit éventuel de l'intéressé à embarquer à titre d'étranger est porté au rôle sera étudié par les Affaires Maritimes

-Cas RIDAN Pierre - Veuve RIDAN - OUI

-Cas LE DORIDOUR-LE PENRU - NON

-Cas NOBLANC-GUILLO - NON

-Cas MAISONNEUVE - NON

-Cas MORICE -Fils MORICE - NON

-Cas GREGAM -Veuve GREGAM- OUI

.../